fr

Press release | 14.06.2012

Révision de la Directive Seveso

Une approche renouvelée du risque industriel pour une meilleure protection des citoyens

Le Parlement européen a aujourd'hui approuvé la révision attendue de la directive Seveso, dans le but de renforcer la sécurité des sites de produits chimiques dangereux.

Suite à un accident dans une usine chimique à Seveso (Italie) en 1976, l'Union européenne avait déjà adopté des mesures pour prévenir et gérer de telles catastrophes. Trente-cinq ans plus tard, alors que les entreprises dites « Seveso » sont rentrées dans le vocabulaire courant, les enjeux et les classifications des produits chimiques ont évolué.

Michèle Rivasi, vice-présidente du Groupe des Verts/ALE et co-rapporteur de la Directive Seveso III, commente l'issue des négociations avec le Conseil de l'UE:

"Ce texte permet des avancées indispensables en matière de gestion des risques industriels, risques contre lesquels nous devons prémunir nos citoyens face à la course au sous-investissement dans les dispositifs de sécurité".

"Premièrement, en intégrant enfin les exigences de la Convention d'Aarhus en matière d'information au citoyen, qui était une des raisons de la révision. Nous avons fait un grand pas en avant dans la transparence, et c'est la condition sine qua non à l'organisation d'un plan de gestion de crise efficace. Au-delà de la simple mise à disposition des informations relatives aux produits chimiques stockés sur les sites Seveso, les citoyens pourront aussi être consultés avant l'implantation des sites, ce qui est une avancée indispensable pour la démocratie locale".

"Un autre point important pour les écologistes était la fréquence des inspections décidées et surtout l'introduction d'une obligation d'inspection inopinée en cas de plainte sérieuse, mais également de l'obligation de contre-visite dans les 6 mois suivant l'observation d'une non-conformité éventuelle. C'est une victoire notoire".

"Malheureusement, ma satisfaction n'est pas entière car le Conseil a réussi à modifier l'amendement des Verts introduisant une évaluation des conséquences financières d'un accident majeur et la preuve de la capacité des entreprises à y faire face. Aussi, je regrette que l'on n'ait pas plus insisté sur le rôle du facteur humain, des dangers de la sous-traitance en cascades et du manque de formation à la gestion des risques: l'erreur humaine est un facteur que l'on ne peut laisser de côté".

Recommended

Opinion

© Christian Kaufmann



[Healthy food starts with healthy farming. Europe must …]

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Press release



Conservatives and Social Democrats Put Jobs at Risk

22.10.2026

Press release

Tim Hurst (CC BY-SA 2.0)



Methane Regulation: European Parliament capitulates to…

22.10.2026

Responsible MEPs



Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail